



Malgré l'abondance des ressources régionales, les prélèvements croissants engendrent des conflits d'usage en période de sécheresse. Les rivières et les nappes sont polluées par les nitrates et les pesticides et c'est l'alimentation en eau potable des populations qui se pose à terme.

C'est pourquoi la Région Centre s'adresse aux communes, aux intercommunalités, aux bailleurs sociaux, aux entreprises et aux associations et leur propose de répondre à **Éco l'Eau** ; un appel à projets portant sur l'Eau ; à travers des projets exemplaires et concrets, ils inciteront les habitants à appliquer ces méthodes de gestion économe et responsable à leur environnement immédiat.

L'objectif est de communiquer par l'exemple, la communication qui accompagne le projet est aussi importante que le projet en lui-même.

Éco l'Eau vise à promouvoir en région Centre les techniques alternatives et innovantes destinées à réduire l'impact des activités humaines sur la quantité et la qualité de l'eau consommée.

La Région pourra financer jusqu'à 50 % du coût de l'opération, dans la limite de 100 000 € par projet et d'un projet par maître d'ouvrage.

À titre d'exemples, pourront ainsi être financés au titre du présent appel à projets les équipements suivants :

Les économies d'eau

- Réducteurs de pression
- Systèmes à double débit
- Détecteurs de fuites et compteurs
- Citernes de récupération des eaux de pluie

Les alternatives aux phytosanitaires

- Désherbeurs thermique
- Équipements pour la lutte biologique

La gestion des eaux pluviales à la parcelle

- Toitures végétalisées
- Parking perméable, placette d'infiltration,
- Chaussée drainante, chaussée réservoir,
- Ouvrage végétalisé assurant la rétention et favorisant l'infiltration des eaux de ruissellement, fossé d'infiltration, noue végétalisée, puit d'infiltration,
- Prairie inondable avec boisement.

Cette liste des équipements et travaux n'est pas limitative.

Il conviendra néanmoins que le projet d'acquisition s'accompagne de la définition d'un plan de formation et de sensibilisation du personnel de la structure concernée, ainsi que d'un plan de communication destiné au grand public.

Le calendrier suivant est retenu pour le présent appel à projets :

- **15 mai 2010** : Date limite de dépôt des dossiers.
- **juin 2010** : Réunion du jury
- **septembre 2010** : attribution des aides en commission permanente

Pour tout renseignement vous pouvez prendre contact avec Mercédès Viard
au 02.38.70.25.15, courriel : mercedes.viard@regioncentre.fr.

I. Nom du projet :

Responsable et contact pour ce projet

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal :

ville :

Tél :

Fax :

e-mail :

II. Présentation synthétique :

(Incluant objectifs et résultats attendus)

III. Maître d'ouvrage :

Commune

Intercommunalité

Association

Entreprise

Bailleur social

préciser le statut

Pour les travaux :

Réhabilitation d'un bâtiment existant

Construction neuve

IV. Note ou dossier de présentation du maître d'ouvrage et de son projet comprenant notamment :

Un descriptif précis

- du projet (plans, photos, fonctionnement, public visé, localisation géographique...)
- de ses objectifs et des résultats attendus (économie d'eau ou pollution évitée)
- des critères d'évaluation permettant de mesurer l'impact du projet et l'atteinte des objectifs fixés (% d'économie d'eau, quantité de produit phytosanitaire non utilisée...)
- plan de communication, de sensibilisation (nombre de personnes mobilisées, public cible, durée du programme, support utilisé...) et/ou de formation des personnels (nombre de jours de formation par agent, contenu de la formation, support utilisé...)

V. Pièces complémentaires à fournir :

- la délibération relative à la réalisation du projet de la collectivité ou du bailleur social qui est maître d'ouvrage,
- un plan de financement prévisionnel (subventions attendues, partenariats éventuels, autofinancement...),
- dépenses prévues et pièces justificatives (devis, études préalables...)
- un calendrier prévisionnel (le projet devra être réalisé dans les deux ans et ne devra pas être commencé),
- un relevé d'identité bancaire et fiche de renseignement complétée,
- pour les entreprises, un état récapitulatif des aides publiques de minimis perçues au cours des trois derniers exercices.

FICHE DE RENSEIGNEMENT

RAISON SOCIALE ou NOM

Raison sociale (en entier) :	<u>Statut juridique</u> Association Commune Entreprise EPCO Etablissement public Etat Lycée Personne Région et département
<u>Nom et Prénom de la personne responsable :</u>	
<u>Ses Titres :</u>	
<u>N° de téléphone :</u>	<u>N° de portable :</u>
<u>N° de fax :</u>	
<u>Adresse Mail :</u>	

Numéro de SIRET :

Code APE :

<u>Adresse :</u>	
<u>Code postal :</u>	<u>Ville :</u>

REFERENCES BANCAIRES (*joindre obligatoirement un RIB ou un TIP*)

Etablissement :			
Compte :			
<i>Code banque</i>	<i>Code guichet</i>	<i>N° de compte</i>	<i>Clé Rib</i>

Service instructeur :

Chargé de secteur :

N° partenaire :

Emetteur :